

neo

Students
Explore
PVT

Vous avez prévu de faire un **stage, un PVT,** des **études** ou un **voyage long à l'étranger** ?

Vous aurez besoin d'une **assurance santé internationale** avec de bonnes garanties, c'est même imposé pour obtenir votre visa dans certains pays. Avec **neo**, profitez d'une **couverture complète** au **meilleur prix** et **partout dans le monde*** afin de profiter de votre séjour sans inquiétude.

MSH, C'EST QUI ?

Depuis **+ de 50 ans**, nous garantissons les expatriés dans 193 pays. Quels que soient leurs besoins, nous leur proposons une couverture complète : **frais de santé, rapatriement, responsabilité civile à l'étranger** et **prévoyance**.

EN QUELQUES CHIFFRES ?



DISPONIBLE
24 H/24, 7 J/7



+ DE 50 LANGUES
PARLÉES + DE 60
NATIONALITÉS



+ 700 000
ASSURÉS



À PARTIR DE
32,25 €/ mois



AVEC MSH, JE SUIS 100% CONNECTÉ.E !

L'Espace Assuré MSH vous permet de faire vos démarches rapidement en toute sécurité : demandes de remboursement, suivi de vos demandes, téléchargement de vos documents (**certificats d'assurance** et **carte d'assuré**) et bien plus encore !

L'application MSH : votre partenaire santé au quotidien. Parmi les **nombreuses fonctionnalités**, faites vos **demandes de remboursement** depuis votre portable : une photo de votre facture et le tour est joué !

COMMENT ÇA MARCHE ?

POUR QUI ?

Toute personne de **18 à 35 ans**, domiciliée en France au moment de son départ, quelle que soit sa nationalité.

POUR QUELLE DURÉE ? OÙ ?

De **1 à 12 mois** partout dans le monde*, et **jusqu'à 24 mois** pour les PVTistes.

ET LES REMBOURSEMENTS ?

2 possibilités :

- dès le 1^{er} €,
- en complément de la CEAM (caisse européenne d'assurance maladie).

QUELLES SONT MES GARANTIES ?

Vous êtes couvert.e dans votre pays de destination et lors de courts séjours en France (jusqu'à 30 jours) et dans le reste du monde* (moins de 90 jours),

Perte, vol ou détérioration de bagages,

Assistance, Rapatriement,

Individuelle accident (capital décès, invalidité),

Responsabilité civile à l'étranger + responsabilité locative dans le pays de destination,

Incidents de voyage (report de départ, retard d'avion).

ET EN PARTICULIER ?

- ✓ Plafond global de frais médicaux d'urgence : **1 000 000€**,
- ✓ Valable dans le **monde entier***,
- ✓ Possibilité de pratiquer vos **sports préférés** sans soucis (kite surf, canyoning...),
- ✓ Présence d'un proche **en cas d'hospitalisation (> 6 j)**,
- ✓ **Retour anticipé** (hospitalisation ou décès dans la famille),
- ✓ Les **objets de valeur** (ordinateur, téléphone portable, GoPro,...) sont couverts mais selon conditions,
- ✓ **Responsabilité civile stage**,
- ✓ **Téléconsultation illimitée**,
- ✓ Un **service d'assistance 24/7**,
- ✓ **Attestation d'assurance** disponible immédiatement.



MON TABLEAU DE GARANTIES

GARANTIES	PLAFONDS
FRAIS MÉDICAUX	Frais médicaux d'urgence au 1er € 1 000 000 €
<i>Chirurgie et hospitalisation</i>	100%
<i>Consultations, pharmacie, analyses et actes paramédicaux</i>	100% sauf vaccins
<i>Soins dentaires d'urgence</i>	200 € (urgence) 1 500 € (accident)
<i>Optique (accident corporel)</i>	400 €
DANS UN PAYS TIERS	50 000 € (<90 j)
DANS LE PAYS DE DOMICILE	10 000 € (max. 30 j)
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS	
<i>Vol, destruction ou perte de bagages</i>	2 000 € dont Objets de valeur : 700 € Franchise 30 € Téléphone et tablette : 500 € Franchise 50 €
INCIDENTS DE VOYAGE	
<i>Annulation ou modification de voyage</i>	100 €
ASSISTANCE	
<i>Transport médical</i>	100%
<i>Rapatriement sanitaire</i>	100%
<i>Présence d'un proche en cas d'hospitalisation > 6 j</i>	Billet A/R + 100 € / nuit (max 10 nuits)
<i>Retour anticipé en cas d'hospitalisation / décès d'un membre de la famille</i>	Billet A/R
<i>Prolongation de séjour en cas de maladie / hospitalisation (hors pandémie)</i>	Billet Retour dans une limite de 2 000 € max + 100 € / nuit (max 5 nuits)
<i>Frais de recherche</i>	5 000 €
<i>Rapatriement du corps en cas de décès</i>	100%
<i>Assistance juridique</i>	15 000 € (caution pénale 5 000 €)
<i>Avance de fonds</i>	500 €
RESPONSABILITÉ CIVILE	4 500 000 €
<i>Dommages corporels</i>	4 500 000 € Franchise 80 €
<i>Dommages matériels et immatériels</i>	450 000 €
<i>Dommages au matériel confié dans le cadre de stage</i>	12 000 € Franchise 100 €
RESPONSABILITÉ CIVILE LOCATIVE DANS LE PAYS DE DESTINATION	100 000 € / Franchise 80 €
INDIVIDUELLE ACCIDENT	
<i>Capital décès</i>	15 000 €
<i>Capital invalidité permanente totale</i>	75 000 € suite accident

ET EN CAS D'URGENCE ?

En cas d'urgence ou d'hospitalisation, contacter notre assureur AIG :

 **AIG TRAVEL Assistance : +33 149 024 670**

UNE DERNIÈRE VÉRIF ET GO !

MA CHECK-LIST SANTÉ

- J'adhère à ma couverture santé internationale.
- Je consulte les guides pays et les conditions sanitaires de ma destination.
[Par ici](#)
- Je prépare ma trousse à pharmacie en fonction de ma destination.
- Je fais les vaccins nécessaires selon ma destination (à anticiper plusieurs mois en avance).
- Je fais mon check-up médical auprès de mes praticiens habituels.
- J'emporte avec moi mes ordonnances de médicaments scannées.
- Je renouvelle mes lunettes ou je prévois un stock de lentilles de contact.

JE VISITE LE SITE INTERNET

